Image not found or type unknown

Risque pour exhibition sur mobile

Par **pomme21**, le **25/07/2013** à **01:07**

bonjour, en ce jour j'ai reçu sur mon téléphone mobile une photos de pénis d'un homme que je ne connais pas et qui ne me connais probablement pas, nous nous somme échangé des sms pour savoir qui était cette personne ensuite commençant à été désagréable et en disant qu'il n'avais rien envoyé du tout, il se melangais dans ce qui disais, au début il avais rien fais car il dormais, et ensuite il était au travail, je lui es dit de ne plus jamais ce manifester sur mon téléphone sinon j'irai à la gendarmerie il a commencer à m'envoyer des insulte comme je lui es donc dit que dés demain j'irai signaler sont acte
que risque cet homme ?

Par **pseudozut**, le **29/07/2013** à **18:00**

bonjour,

si vous ne connaissez pas cet homme, pourquoi se poser la question de ce qu'il risque

vous allez en gendarmerie pour déposer plainte et il aura les suites qui s'imposent

cordialement

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés